

ECHOS FNACA 19ème

Comité du 19^{ème} de la Fédération Nationale des Anciens Combattants en Algérie,
Maroc et Tunisie
20 rue Edouard Pailleron, 75019 PARIS
Permanences les 1er et 3ème mercredi de chaque mois à 10 h



OCTOBRE
2017
N° 12

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du COMITÉ

Vous êtes invités à l'assemblée générale du Comité FNACA du 19ème qui aura lieu le

jeudi 26 octobre 2017 à 14 h 30

A la maison du combattant 20 rue Edouard Pailleron 75019

ORDRE DU JOUR:

- Accueil, présentation des invités et du bureau .Rapport moral par le secrétaire Rapport financier par le trésorier, Rapport de la commission revendication. Discussion et vote des rapports. Election du nouveau bureau
- Intervention des personnalités présentes. Informations et questions diverses
- L'Assemblée générale se terminera par le verre de l'amitié offert par la municipalité du 19ème à qui nous adressons tous nos remerciements.

CET ECHOS TIENT LIEU DE CONVOCATION

Sur environ 300 adhérents de notre comité du 19ème seulement une trentaine de valeureux se déplacent pour notre A.G. et nous encouragent par leur présence.

Le Bureau a un peu le blues de temps en temps.

QUELQUES ÉVÈNEMENTS DU COMITÉ DU 19ème ARRONDISSEMENT SUR LE TRAVAIL DE MEMOIRE

La commémoration du 55ème anniversaire du cesser le feu
officiel de la guerre d'Algérie
Cérémonie du 19 mars au Père Lachaise



Dépôt de gerbe par la FNACA et par la
Mairie de Paris

Cérémonie du 19 mars à la mairie
du 19ème et page suivante



Allocution du Comité d'Entente et du maire
dans le hall de la mairie.
Les élus au grand complet sur le parvis de la
mairie pour le dépôt des gerbes.





Lucien Allary et Jean-Michel Antérieu lisant la liste des morts du 19ème



Robert Lafitte, Jean-Michel Antérieu et Marie-Ange Gourrier déposent une gerbe au nom du comité du 19ème



Mahor Chiche, Joyce Malai, Philippe Nawrocki et le Maire François Dagnaud déposent la gerbe de la mairie du 19ème



La FNACA à la commémoration Nationale de l'abandon et du massacre des Harkis au Chapeau Rouge



Cérémonie souvenir de l'Appel du 18 juin



Dépôt de gerbe du Comité d'entente par J.C. Tallarini et Robert Lafitte



Dépôt de gerbe de la mairie par Ph. Nawrocki, Mme V. Baranda et Mme J. Malai



Sur le parvis pendant l'écoute de la Marseillaise

Pour éviter de faire ECHOS
L'Ancien d'Algérie dans son édition de juillet a très bien rendu compte du parcours mémoire dont le thème cette année était la guerre d'Algérie et comme les années précédentes, dans le parc des Buttes Chaumont. Je ne reviendrai donc pas sur ces événements et pas non plus sur la projection du film « le Schire » à la Maison des combattants traités aussi dans l'A. C. de juillet.



Le voyage à Verdun des 18 et 19 avril.
Des élèves très intéressés et des anciens tout aussi studieux écoutant le guide.
Le casque de protection indispensable pour pénétrer dans les galeries.
Puis le retour après 2 jours passionnants.



NOS PERMANENCES POUR 2017

A la maison du combattant

Mercredi 04 octobre 2017 10 h 12 h
Mercredi 18 octobre 2017 10 h 12 h

Mercredi 08 novembre 2017 10 h 12 h
Mercredi 15 novembre 2017 10 h 12 h
Mercredi 06 décembre 2017 10 h 12 h
Mercredi 20 décembre 2017 10 h 12 h

Rappel des cotisations:

Cotisation seule	20€
Cotisation 2€ ou plus au titre de l'aide sociale	22€
Suite à l'augmentation des tarifs postaux, l'envoi du calendrier sera de	2.50+7= 9,50 €
Total avec calendrier	31,50 €

Pour éviter l'envoi de votre calendrier, venez le retirer lors de nos permanences, votre visite nous fera plaisir.

Pour simplifier le travail de notre trésorier, il serait souhaitable que votre cotisation nous parvienne avant janvier 2018 et joindre une enveloppe timbrée à votre adresse pour l'envoi des cartes

Merci d'éviter une lettre de relance du National car cela pénalise nos finances locales.

Envoi à **Jean-Michel ANTERIEU**
7 rue des Bois 75019 PARIS

Quelques rappels

TITULAIRES DE LA CARTE DE COMBATTANT

Vous avez fêté vos 74 ans en 2017, alors vous bénéficiez d'une demi-part supplémentaire pour vos impôts. Sur votre déclaration de revenus 2017, vous cochez page 2 la case 3 et devrez joindre une photocopie de votre carte.

Vos Droits

Pour les veuves d'anciens combattants

Si vous n'avez pas encore votre carte de veuve qui vous donne accès à certaines aides éventuelles, notamment pour les obsèques. Il vous faut obtenir votre carte de ressortissante de l'ONAC (*Office National des Anciens Combattants*) 295 rue St Jacques 75005 PARIS 01 44 41 38 36. Si vous habitez Paris, vous obtiendrez (à 65 ans) une **carte de transport Navigo gratuite**. Il vous faudra vous adresser au Service Social de la mairie munie de votre carte de veuve de l'ONAC.

Une demi-part supplémentaire est attribuée au niveau fiscal pour les veuves âgées de plus de 74 ans et dont le mari était titulaire de la carte de combattant ou en mesure d'y prétendre sauf si vous en bénéficiez déjà pour une autre raison car elles ne sont pas cumulables. Sur votre déclaration des revenus 2016, vous cochez en page 2 (rubrique 3) case S et n'oubliez pas de joindre une photocopie de votre carte.

Notez qu'à 74 ans révolus, la veuve d'un A.C. (qui était déjà titulaire de la carte du combattant et bénéficiait déjà de cette demi-part), en bénéficie également : cochez la case W.

Adressez-vous à votre comité qui vous renseignera et vous parrainera dans vos démarches.

Cet *ECHOS* est votre journal.

Tirage 350 exemplaires.

Rédaction Jean-Yves Jeudy

Relecture par le comité de rédaction composé de Jean-Michel Antérieu, Jean-Yves Jeudy et Lucien Allary



Ce qui nous amène à l'ADMD dont une réunion d'information eut lieu à la mairie du 19ème.

Nous sommes début juillet, place de la République, des jeunes sont en partance pour un tour de France. Le bus est prêt

ils vont expliquer ce qu'est une directive anticipée et présenter cette association créée en 1980. L'ADMD est une Association militante pour le Droit à Mourir dans la Dignité et dont le but principal est d'obtenir une loi identique aux pays du Benelux.

Je lis sur la documentation.

- **Pour le droit de mourir dans la dignité**, l'ADMD milite pour que chaque française et chaque français puisse choisir les conditions de sa propre fin de vie. Conformément à ses conceptions personnelles de dignité et de liberté.

Écoutons une responsable de l'ADMD, Madame Lévêque. « Une directive anticipée, est un choix et je veux que tout le monde ait ce choix, je veux un acharnement thérapeutique ou je n'en veux pas. Je veux une sédation terminale ou pas. Les personnes peuvent écrire tout ce qu'elles veulent ou ce qu'elles ne veulent pas »

(*l'Echos*) *La sécurité sociale a envoyé une directive demandant votre choix pour votre fin de vie quelle est la différence avec votre directive ?*

« D'abord nous, nous sommes un organisme militant nous voulons une loi, j'ai lu bien sûr leur directive, je n'aime pas mettre des croix dans des cases, écrire une phrase est plus explicite comme je ne veux pas d'une laryngotomie, trop de termes qui ne nous sont pas familiers, c'est un langage médical. Tout le monde n'est pas médecin, je m'adresse à des gens comme moi et qui ont réfléchi et quand on a vu *la dernière leçon* le film de Noëlle Chatelét sur sa mère Mireille Jospin et qui refuse de porter des couches culotte, comme elle je préfère partir. Mon corps m'appartient je veux qu'on respecte mon choix c'est tout ce qu'on demande. » Tout ceci n'est pas très gai, le président Jean-Luc Roméro me fait un clin d'œil « Vous savez que tous les français vont mourir ». Voilà que l'on en rajoute une couche. Je m'en doutais un peu qu'il allaient tous mourir mais ce n'était pas à ce jour une de mes préoccupations premières. Je pense à tous ces jeunes qui vont expliquer ce qu'est une directive anticipée, parler de fin de vie, à leur âge, moi, je pensais être immortel, c'est ce que je répondais à ma mère mais je dois avouer que depuis quelques temps, un doute s'est installé...

J.Y. J.

Le reconnaissez-vous ?

Non! Ce n'est pas un nouveau jeu Si vous trouvez il vous envoie une carte... Payante bien sûr



A vos plumes

Si une anecdote, un souvenir que vous aimeriez partager avec nous n'hésitez pas à nous l'envoyer à cette adresse. Les souvenirs sont bien souvent douloureux et difficiles à exprimer. Les cellules psychologiques n'existaient pas pour nous.

Envoi à Jean-Yves JEUDY
13 villa de Bellevue 75019 PARIS



Et là le reconnaissez-vous ? C'était il y a si longtemps, il ne distribuait pas encore des cartes pour les adhérents de la FNACA. Notre ami Jean-Michel a bien voulu nous en dire un peu sur son séjour. On retrouve dans son récit son sens de la camaraderie, de l'amitié que nous retrouvons, nous qui le côtoyons au bureau. De classe 54, il est rattaché à la 55/1C et bon pour le service, part à Montlhéry en juin 55 pour ses deux mois de classe. Je lui laisse la parole.



Souvenirs de nos lecteurs

Aujourd'hui : Jean-Michel ANTERIEU

Deux mois de spécialisation au 1er régiment du train caserné à la Porte des Lilas dans notre 19ème, j'étais secrétaire à la caserne de Reuilly et retour le soir Porte des Lilas. Du vrai bon temps passé avec les copains, jusqu'au jour où l'on nous a annoncé notre départ pour l'Algérie après une permission de 8 jours. Embarqué à Marseille sur le *Ville d'Alger* le 17 mars 1956 (fond de cale) avec nos paquetages. Arrivé à Alger la Blanche, les GMC nous attendaient pour être conduits à la ville de Miliana au 57ème Bataillon de Tirailleurs. Pendant les kilomètres qui nous séparent de notre futur casernement, on découvre des paysages arides bordés par les contreforts de l'Ouarsenis. L'armée française est en pleine mutation, le 57ème BTA devient le 504ème Bataillon de Marche du Train caserné à Miliana. On se regardait un peu perdu. Sans sortir, pendant un mois nous avons été de garde. Puis devenus *Combattants* nous étions chargés de faire des patrouilles et du maintien de l'ordre dans les villes avoisinantes: Duperré Affreville, Boufarik et tout le massif de l'Ouarsenis jour et nuit avec fouilles de *mechta*. On se rendait sur les lieux d'embuscades en camion GMC d'où l'on devait sauter en marche et courir se planquer derrière les buissons en tenant notre fusil 'US 17', notre seule arme de défense. On marchait en file indienne un peu abruti par le manque de sommeil. Nous étions une trentaine de copains et il nous arrivait de rester une semaine au sommet d'un piton pour mission de signaler tout mouvement suspect avec comme défense notre bon US 17 et un seul lance-grenade. Nous en avons fait du chemin, marcher, marcher, traverser les oueds et les villes comme el Affroun Littré, Tizi Mali.

Souvenirs de nos lecteurs

Aujourd'hui : Jean-Michel ANTERIEU

Rencontrer nombre de fellah et d'enfants pour recueillir des informations. Je me rappelle aussi avoir fait une grande opération avec les commandos des paras, ces types n'avaient peur de rien Mais une fois quand même ils ont subi un accrochage qui s'est terminé malheureusement par des morts et des blessés qui furent évacués par hélicoptère. Notre solidarité et notre amitié entre nous, au 504ème bataillon nous a permis de *tenir le coup* et aussi rassurés par la présence des hélicoptères car sans eux lors des accrochages rencontrés, je me demande ce que nous serions devenus.



Un peu de répit autour d'un méchoui.

En fin de service, j'ai quand même pu décompresser un peu, on peut dire même que j'ai un peu récupéré. J'ai été muté aux cuisines comme aide cuisinier et à partir de ce jour j'ai été exempt d'opération.



Une bonne tablée avec mes camarades

Puis pour moi et les copains, les mois vont s'enchaîner en sachant très bien que ce *maintien de l'ordre* en Algérie a fait place à une véritable guerre (sans la citer officiellement) avec drames et atrocités. Conduisant à l'indépendance des uns, au retrait des autres.

Voilà l'histoire de nos 20 ans.

Après 27 mois de bons et loyaux services... Je suis rentré à Paris le 23 août 1957, bien fatigué, sans état d'âme avec l'esprit d'avoir fait honnêtement mon boulot avec pour héritage une poignée de photos souvenirs.